

3

conflits

importants

restent

À

régler

p. 4

le travail

du permanent

le travail du permanent :

Un apercu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN; rédigé et préparé en collaboration et coordonné par le service des recherches et le service de presse du journal **le travail** imprimé par la CSN, 4364 rue St Denis, Montréal.

VOL. 2 - NO 8 - LE 21 AVRIL 1966

La J.O.C. canadienne a fait l'an dernier un sondage chez les jeunes travailleurs du pays, par le moyen d'un questionnaire auquel ont répondu quelque 10,000 jeunes. La J.O.C. a compilé les résultats de cette enquête, ce qui lui a permis de saisir la situation des jeunes ouvriers et ouvrières à plusieurs points de vue, et en particulier à celui du chômage.

Que pensez-vous de ceci?

A Shawinigan,lors de l'enquête et d'après celle-ci,
53% des jeunes de 18 à 24

ans étaient chômeurs.A Chicoutimi, 1500 jeunes sur
7500 étaient en chômage.A

St-Hyacinthe, 49 jeunes sur
un échantillon de 163, ouvriers de l'industrie textile,étaient en chômage depuis deux mois. A St-Jean
et sur la Rive-sud,59% des
jeunes de 18 à 23 ans a-

vaient chômé ou chômaient.

A Granby,22.3% des chômeurs
inscrits au Service national
de placement étaient des
ieunes.

Au ler février 1965, date où le taux de chômage était inférieur à ce qu'il avait été à la même date au cours de quelques années passées, 1 jeune sur 10 chômait au Québec.

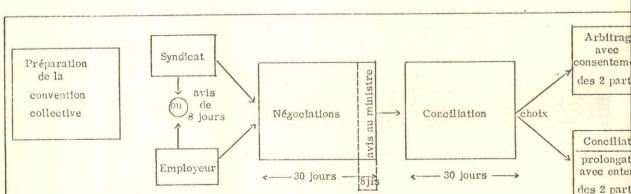
A Montréal, sur une période allant de l à 3 ans, 30.6% des jeunes avaient chômé de l à 12 mois. A Québec, pour le groupe de 18 à 25 ans d'âge, 29.3% étaient dans le même cas. 32.6%, du même groupe et pour la même ville, avaient changé d'emploi au moins 3 fois en 3 ans. A Montréal, 30.5%.

Il semble, d'après cette enquête (1),que les jeunes parviennent fort mal à se trouver de l'emploi dans leur métier. A Montréal, par exemple, sur une période d'un an à six ans, 43% n'avaient pas exercé leur métier. A Québec, 49.6%.

La société ne leur fait pas de place dans ses cadres; elle ne leur permet pas d'avoir une activité normale, de s'occuper, d'employer leur énergie. Que feront donc ces jeunes gens? A quoi s'occuperont-ils donc? | 11 est facile de le prévoir. pour un certain nombre d'entre eux. A défaut d'activités régulières, ils en auront d'irrégulières. Une jeunesse sans travail est une jeunesse perdue. Mais la bourgeoisie ne s'émeut pas pour autant.

Tout cela se vit sous nos yeux. Cette situation dure depuis la guerre. Elle n'a pas changé beaucoup. Elle a empiré parfois, puis elle s'est améliorée, puis elle

LES ETAPES DE LA NEGOCIATION



CODE DU TRAVAIL:

Art. 40

Art. 41 Art. 42

Art. 43-44-45

Art. 46, 62 à 8

- 30 jour

a empiré de nouveau et s'est de nouveau redressée quelque peu.

Prenons simplement la dernière décennie. Voici les taux de chômage pour le Québec, d'après le Ministère du travail provincial, qui les prend au Bureau fédéral de la statistique: (2) 1955 - 6.2 1960 - 9.2 1956 - 5.0 1961 - 9.3 1957 - 6.1 1962 - 7.5 1958 - 8.9 1963 - 7.5 1959 - 7.9 1964 - 6.4

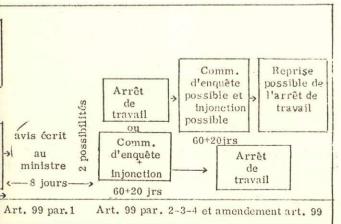
C'est le jeu de balançoire de la pauvreté. Tantôt un peu plus, tantôt moins, toujours beaucoup. Il y a des années de vaches maigres et des années de vaches moins maigres. Pour les pauvres, s'entend; pour le tiers ou le quart de la population environ; pour 40 millions d'individus aux Etats-Unis; pour un million et demi au Québec. Le chômage affec-

te: un père de famille sur quatre, quand il n'est pas très élevé pour ainsi dire: mais quand il atteint 7%, 8%, 9%, le pourcentage de ses victimes est sans doute plus considérable encore. Quand il en est ainsi, un nombre plus grand d'individus culbutent dans le châmage et un grand nombre de ceux qui étaient déjà châmeurs ont encore moins de chances de se trouver du travail.

Certaines régions, quant
à leur pourcentage de chômeurs, sont à l'état de régions sinistrées. La Gaspésie, notamment, fut et
demeure dans une situation
critique. Le professeur
Judek, témoignant devant
le Comité sénatorial sur
la main-d'oeuvre et l'emploi, (3) a montré que pour
la période de 1953 à 1959,
la région de Gaspé avait un
pourcentage de chômeurs deux

fois plus élevé que le pourcentage national: 210% plus
exactement, par rapport au
pourcentage de 100%, fixé
comme base de calcul et représentant le chômage du pays
tout entier. Mais même dans
une ville très industrialisée
comme Shawinigan, le chômage
atteignait 130% de la moyenne nationale. Cependant, à
Montréal, il ne s'élevait qu'à
60% de cette moyenne.

- (1) Tous ces chiffres sont tirés de la publication dans laquelle la J.O.C. a consigné les résultats de l'enquête, publication intitulée Statut de la jeunesse travailleuse canadienne.
- (2) <u>Journal du travail</u>, Vol.1 No 9, septembre 1965.Renseignements tirés de la <u>Main-d'Oeuvre</u>, BFS
- (3) Fac. No 7, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1961. Chiffres reproduits dans le Rapport Boucher, ou Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique, juin 1963.



La semaine prochaine:

- 1- Les métallos "raident" les ouvriers de Manic;
- 2- Des syndiqués de la FTQ viennent demander conseil à la CSN;
- 3- Les termes des règlements dans la construction et à Manic.

Si la grève de Manic-Outardes, celle de la construction de Montréal et celle de la Reynolds Aluminium sont terminées, il demeure que nous avons encore trois conflits importants à régler.

Les 2700 membres du Syndicat des Professeurs de l'Etat du Québec ont débrayé spontanément mardi le 12 avril dernier. Depuis ce temps, le gouvernement n'a pas trouvé le temps de négocier encore; il a tout juste trouvé le temps de faire émettre une injonction contre le syndicat pour obliger les professeurs à retourner enseigner et de prendre contre eux des mesures juridiques. Ces mesures font que les membres de l'exécutif sont passibles de \$2000, d'amende et de 60 jours de prison si le juge considère que cela est nécessaire pour faire entendre raison à ceux qui ont débrayé malgré la décision de la CRT selon laquelle l'enseignement de ces professeurs est essentiel (selon les termes de la Loi de la Fonction publique) jusqu'au mois de juillet. Les professeurs, pour leur part, ont décidé de ne retourner au travail qu'une fois leur première convention collective bel et bien signée.

Les 350 ingénieurs de l'Hydro-Québec ont débrayé. eux, le 13 avril à 11 heures du matin. Le principal problème auguel ils font face est le suivant: l'Hydro prétend que selon les nouvelles structures administratives qu'elle vient d'établir, 250 ingénieurs ne sont pas syndicables.A la suite de "journées d'études" qui avaient duré 5 semaines au mois de mai dernier (sur la même question de la juridiction syndicale), une entente a pourtant été signée entre le syndicat et l'Hydro établissant le nombre d'exclusions à 134 seulement. Tant que cette question n'aura pas été réglée, il sera difficile de continuer à négocier la convention collective.

Dans l'industrie du textile, plus de 5000 travailleurs sont en grève depuis un mois ou moins selon les centres.Actuellement.Drum-

mondville, Sherbrooke, Magog, et Montmorency sont touchées par cette grève qui porte sur les salaires et les conditions de travail. Les travailleurs du textile sont parmi ceux qui sont le moins bien payés dans l'industrie canadienne. Au cours des années passées, la Dominion Textile a réussi à convaincre ses employés et la population en général qu'elle ne pouvait pas payer de meilleurs salaires parce qu'elle est toujours sur le point de faire faillite ou qu'elle a du moins toutes les peines du monde à joindre les deux bouts.

C'est ce mythe particulièrement bien ancré que la CSN essaie actuellement de liquider: la Dominion Textile depuis quelques années a un taux de rentabilité sur le capital investi comparable ou supérieur à celui des 300 entreprises manufacturières les plus prospères au Canada. Ainsi en 1963, le taux de rentabilité de la D.T. atteignait 9.6% tandis que le taux moyen des industries manufacturières canadiennes était de 8.7%.